



*Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire*

## **Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali**

*Sous l'égide du Commissariat au Développement institutionnel (CDI),  
avec l'appui du Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France  
et de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA)*

### **SÉANCE 3 :**

#### **Le processus électoral au Mali**

**3 décembre 2009**

---

## **Cahier de propositions**

---

### **Contacts :**

[forummultiacteurs@yahoo.fr](mailto:forummultiacteurs@yahoo.fr)

Abdoul Aziz AGUISSA (CDI) - Tél.: (+223) 66 78 60 32 - *Mél.: a\_aguissa@cdi-mali.gov.ml*

Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 - *Mél.: nene\_konate@yahoo.fr*

Élisabeth DAU (SCAC/CDI) - Tél.: (+223) 74 65 11 64 - *Mél.: elisabethdau@yahoo.fr*

Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - *Mél.: ambroisedak01@yahoo.f*

## Sommaire

<b>PRESENTATION DU FORUM MULTI-ACTEURS (FMA)</b> .....	<b>3</b>
Le processus .....	3
La méthodologie.....	3
<b>ETAT DES LIEUX DU PROCESSUS ELECTORAL</b> .....	<b>4</b>
<b>CADRE D'ANALYSE</b> .....	<b>5</b>
<b>Constats / propositions</b> .....	<b>7</b>
<b>1 – Adhesion et participation</b> .....	<b>7</b>
▪ <i>Constats majeurs</i> .....	7
▪ <i>Propositions</i> .....	7
<b>2 – Organisation du processus</b> .....	<b>9</b>
<b>3 – Animation du processus electoral</b> .....	<b>11</b>
<b>CIBLES, SUPPORTS ET STRATEGIES DE DIFFUSION</b> .....	<b>13</b>
<b>PERSPECTIVES</b> .....	<b>13</b>

# Présentation du Forum multi-acteurs (FMA)

---

## Le processus

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un processus hérité de la dynamique de réflexion amorcée dans le cadre du colloque international de Bamako : « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » (23-25 janvier 2007) et d'une étude sur la revue des initiatives de gouvernance au Mali (Juillet 2007).

Lancé en juin 2008, le Forum multi-acteurs a été conçu comme un espace public de dialogue, entre une diversité d'acteurs de la gouvernance au Mali pour échanger autour des problématiques cruciales de gouvernance de ce pays et identifier les leviers d'action sur lesquels s'appuyer pour tendre vers une gouvernance légitime et enracinée.

Depuis sa création se sont tenues trois séances thématiques :

- Séance 1 : « L'accès aux services publics de base au Mali » (Décembre 2008)
- Séance 2 : « Accès à la justice et droits des citoyens : le cas du foncier au Mali » (Juillet 2009)
- Séance 3 : « Le processus électoral au Mali : quel sens ? Pour quelles légitimités ? » (Décembre 2009)

## La méthodologie

Il s'agit, à travers un aller-retour permanent entre l'étude de cas concrets et des réflexions plus générales, de dresser un diagnostic de l'existant pour ensuite dégager des pistes de solutions plus transversales pour répondre aux crises de gouvernance que connaît le Mali et que partagent également d'autres pays dans le monde tant ces problématiques de gouvernance sont liées.

C'est donc à partir de l'examen minutieux des pratiques de gouvernance et de la richesse d'un dialogue libre qui se nourrit de regards croisés et du partage des imaginaires, que ce cadre s'essaye à répondre à la question de savoir comment mobiliser et faire coexister le socle commun de valeurs et de traditions au Mali pour construire des modes de régulation de la société qui répondent aux défis nationaux et mondiaux de gouvernance.

# Etat des lieux du processus électoral

---

*« Le Mali actuel, héritier du Grand Mali, du Mali des grands empires de l'Afrique de l'Ouest est un résumé de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest sahélo saharien. A travers des siècles (du IXe au XVIe siècle), a connu et pratiqué toutes les formes de gouvernance endogènes à l'Afrique: des plus simples, au niveau de la tribu, aux plus élaborées, dans les sociétés lignagères ou segmentaires, les royaumes, ou les empires. Il a connu toutes les formes de construction d'État, du regroupement consensuel à la domination par la force. Le Mali est un concentré, un résumé de l'histoire de la gouvernance dans la région.*

*Le Mali a mis au point, très tôt, des modes de gouvernance qui lui ont permis d'organiser dans la paix, la stabilité et la sécurité, les rapports entre les différentes composantes de la société, les modes de production économique et de transmission du pouvoir. Il a élaboré des outils et mécanismes pour régler les crises et les conflits internes et externes. Les gouvernants tiraient la légalité et leur légitimité des référentiels culturels, sociaux et économiques internes. La nécessité de l'autorité est culturelle, elle est profondément et anciennement ancrée dans les esprits dans cette partie de l'Afrique. »<sup>1</sup>*

De nos jours le Mali vit dans un monde de mutations où les évolutions politico-socio-économiques en cours impliquent des changements non maîtrisés par les populations. Désormais la démocratie représentative impose le suffrage universel pour le choix des dirigeants, à travers l'organisation des élections alternatives. Par ailleurs, ces mutations imposent aux pays africains l'établissement de nouveaux types de partenariats basés sur la signature et la ratification d'engagements régionaux et internationaux concernant les droits de l'Homme. Toute chose en défaillance avec les valeurs culturelles et les principes de gestion connues et maîtrisées par le peuple africain.

Comme mentionné dans la Charte des partis politiques<sup>2</sup>, depuis la naissance de la République du Mali, le 22 septembre 1960, le Peuple Malien affirmait ainsi au monde sa volonté d'indépendance et son attachement aux idéaux de liberté et de justice. Dès lors, on assista à un jeu politique caractérisé par l'existence soit du parti unique de fait, soit du parti unique de droit ou l'absence de toute activité politique avec de graves violations des droits et libertés fondamentaux de l'Homme.

Devant cette situation de blocage, le peuple à travers les associations, les organisations syndicales et la presse indépendante, a entrepris une lutte courageuse pour l'avènement d'une démocratie pluraliste et l'édification d'un Etat de Droit garantissant le libre choix des dirigeants et le plein épanouissement des droits individuels et collectifs et où seront bannies l'intolérance et la violence politique.

Les principes de droit et de démocratie pluraliste reposent sur une diversité de fondements qui sont affirmés au sein de plusieurs textes, à savoir:

- La Constitution du 25 février 1992;
- La charte des partis politiques du 18 août 2005 ;
- La loi électorale du 4 septembre 2006.

Parmi ces principes, et eu égard au processus électoral, l'article 2 de la loi électorale stipule : *« L'élection est le choix librement exercé par le Peuple en vue de désigner les citoyens appelés à la conduite et à la gestion des affaires publiques selon les principes de la démocratie pluraliste. Le suffrage est universel, égal et secret. Il peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution ou par la loi. »*

Cependant, depuis 1992 et les nombreuses élections qui s'en sont suivies, force est de constater que le processus électoral souffre d'un dépérissement certain. Avec les multiples dérives constatées en amont, pendant et après les élections, le processus électoral est vidé de son contenu démocratique.

Dès lors les défis qui se posent dans le sens des réformes sont énormes et interpellent l'ensemble des acteurs : Etat, partis politiques, citoyen, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, etc.

---

<sup>1</sup> Actes du colloque de Bamako – « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » - Contribution, p.39 - Bintou SANANKOUA, 23-25 janvier 2007

<sup>2</sup> Loi n° 05-047 / du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques

# Cadre d'analyse

---

En janvier 2007, un colloque international fut organisé à Bamako à l'initiative de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) et du Centre d'Expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA) sur le thème : « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? ».

La séance 3 qui a porté sur le processus électoral, a proposé de revenir sur certains des éléments de cette rencontre afin d'approfondir la réflexion qui avait été menée quant aux choix des dirigeants.

Il s'agissait à l'origine de la tenue de ce colloque international que « *l'Afrique ouvre un espace de réinvention de sa gouvernance au travers d'un patient aller-retour entre d'une part ce qui s'invente localement – souvent considéré comme le plus porteur de légitimité – et d'autre part les principes dégagés de l'expérience internationale en matière de gouvernance.* »<sup>3</sup>

La séance 3 se proposait alors d'interroger le processus électoral malien suivant les valeurs, les principes de légitimités et de démocratie. Pour cela il a fallu identifier les pratiques et défis qui se dégagent à l'analyse du processus électoral.

Au Mali, l'avènement de la III<sup>ème</sup> République a marqué une ère de nouveau démocratie au Mali. L'instauration du pluralisme politique ainsi que la mise en place d'institutions et de dispositions juridiques et réglementaires ont contribué à affermir les valeurs démocratiques. Les élections deviennent « l'acte par lequel le peuple désigne les titulaires de l'autorité politique »<sup>4</sup>.

Pourtant à l'observation des différents scrutins électoraux, de la qualité de leur organisation et de la participation des populations à ces processus électoraux, le constat d'un désenchantement reste indéniable.

Pour expliquer cela, on note :

- La difficile implication des citoyens dans le débat politique (tout comme la régression de la participation au vote), dû à leur faible degré de connaissance et de compréhension des enjeux liés à leur vote.
- Le rôle des partis politiques dans une démocratie c'est l'animation de la vie publique et politique. Les partis contribuent à créer ou maintenir une conscience politique, en assurant l'information et la formation de l'opinion.
- Les pratiques des acteurs politiques qui se caractérisent notamment par la défaillance des formations, dans l'animation d'un débat public et politique, l'absence d'une vision et d'un programme qui répondent aux aspirations des populations, la création inflationniste des partis politiques (120 partis répertoriés) et l'augmentation croissante des candidats indépendants aux consultations électorales.
- L'invisibilité du choix électif aggravé par l'instauration d'un rapport clientéliste entre acteurs politiques et électeurs, la crise de la représentation.
- De plus, l'existence des nombreuses structures étatiques, politiques et juridiques chargées de l'organisation des élections n'a pas permis d'empêcher les innombrables tares du processus électoral.
- En outre, la concentration des moyens humains, matériels et financiers au seul temps du scrutin entrave la parfaite consolidation du processus.

De multiples analyses sont menées sur les aspects institutionnels, opérationnels et l'accompagnement de l'organisation du processus électoral. En témoigne notamment la réflexion sur la consolidation de la démocratie au Mali à l'initiative du Président de la République. Dans le cadre du Forum multi-acteurs, la séance 3 sur le processus électoral a permis d'élargir le débat à un plus grand nombre de personnes afin d'interroger les pratiques au regard des valeurs et principes de la démocratie partagés au Mali.

## Questions de départ

---

<sup>3</sup> Actes du colloque de Bamako – « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » - Introduction, p. 10 - Ousmane SY, Michel SAUQUET, Martin VIELAJUS, 23-25 janvier 2007.

<sup>4</sup> Jean Pierre C. et Jean Pierre M., *Pour une sociologie politique*, Paris : Plon, 1974, p.145.

Pour rendre compte de cette approche du processus électoral au Mali, la thématique a été abordée à travers les questions suivantes :

- Quel sens conférer au processus électoral ?
- Quelle légitimité incarnent les partis politiques dans le processus électoral ?
- Quelle légitimité des dirigeants mis en place à travers un scrutin de moins de 50% des votants ?
- Quels mécanismes mettre en œuvre pour susciter la participation et l'appropriation du processus électoral par le citoyen?
- En quoi les institutions en charge de l'organisation des élections permettent-elles une meilleure compréhension et appropriation du processus électoral, un allègement des coûts récurrents à l'organisation matérielle et une réduction considérable de la fraude électorale ?

# Constats / propositions

## 1 – ADHESION ET PARTICIPATION

### 1.1. Sens et valeurs sociales liés au processus électoral

#### ▪ *Constats majeurs*

La problématique du sens informe du comportement des populations face au processus électoral. Le problème peut se poser en termes de cohérence avec les référentiels socio- culturels des populations et de déficit d'éducation et d'information continue sur les véritables enjeux du processus.

#### ▪ *Propositions*

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'éducation aux valeurs et à la citoyenneté à toutes les tranches de la société dès le jeune âge</li> <li>▪ L'ouverture d'un débat de société à travers des espaces libres de dialogue (débat radiophoniques, télévisés, conférence, etc.) en français et dans les langues des populations</li> <li>▪ Prolongation des initiatives telles que le regard croisé sur d'autres secteurs de la vie publique et dans diverses localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier des collectivités à faible taux de participation pour mener les expérimentations</li> <li>▪ Conceptualiser et élaborer des modules de formation (aux non scolaires) sur le sens et les valeurs liés au processus électoral élargis</li> <li>▪ Valoriser les sciences humaines notamment la formation en sciences politiques avec la mise en place de programmes adaptés.</li> <li>▪ Élaborer des cahiers de charges pour la tenue des séances de comptes rendus publics (pour donner plus d'intérêts aux assises)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment articuler les valeurs sociales et les principes démocratiques reconnus au Mali pour favoriser l'adhésion et la participation des populations maliennes au processus électoral ?</li> <li>▪ Comment faire du processus électoral une action des populations au quotidien ?</li> <li>▪ Quelle(s) langue(s) et quels canaux de communication pour rendre les textes (Législatifs, règlementaires, programmes électoraux, etc.) accessibles aux populations ?</li> <li>▪ Comment faire une réforme institutionnelle pour amener les citoyens à s'intéresser (adhésion et participation) au processus électoral?</li> </ul>

### 1.2. De la participation citoyenne à la légitimation des élus

#### ▪ *Constats majeurs*

- La non perception de l'intérêt et de l'enjeu du vote par les citoyens
- Faible participation du citoyen au vote
- Le non accès et la non clarté de l'information sur le fonctionnement des formations politiques et sur le processus électoral

#### ▪ *Propositions*

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Susciter l'engagement des citoyens à participer à toutes les étapes du processus électoral</li> <li>▪ Créer un cadre réglementaire pour le choix des candidats sur la base de la crédibilité et de la légitimité dans les instances des partis politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amener les citoyens à s'impliquer efficacement dans les espaces publics délibératifs et dans le débat politique: conseils communaux, rencontres et assemblées locales, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment réhabiliter le citoyen comme premier acteur constitutionnel du processus électoral ?</li> <li>▪ Comment simplifier l'accès des citoyens aux votes ?</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les capacités des partis politiques pour une meilleure diffusion des textes réglementaires et législatifs liés au processus électoral et les textes qui régissent les formations politiques.</li> </ul>		
--	--	--

### 1.3. Les pratiques des acteurs

- **Constats majeurs**

- Le non respect des principes de la souveraineté nationale et de la démocratie par les candidats élus au pouvoir
- Lors des élections, il y a un nombre élevé de candidatures qui altère la visibilité du choix des électeurs comme pour répondre à la logique de l'affairisme politique

- **Propositions**

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veiller à l'application stricte des règles démocratiques et républicaines afin de favoriser un changement de comportement (valorisation de l'article 26 de la Constitution qui stipule que la souveraineté constitutionnelle appartient au peuple tout entier)</li> <li>▪ Inciter les médias à jouer leur rôle pour l'amélioration du processus électoral (information, interpellation, dénonciation, animation de débats)</li> <li>▪ Renforcer les capacités des partis politiques pour une meilleure démocratie interne (afin qu'ils aient des projets en conformité avec les réformes en cours, qu'ils effectuent des choix légitimes des candidats, etc.).</li> <li>▪ Promouvoir le renforcement des capacités des acteurs de la scène politiques dans nos langues nationales pour une prise de conscience des défis et enjeux du processus électoral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cultiver l'esprit du vote utile chez les citoyens</li> <li>▪ Promouvoir des programmes de coaching des élus pour une représentation utile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quels éléments de valeurs sociales, de principes républicains et de démocratie peuvent redonner au processus électoral son sens fondamental ?</li> <li>▪ Quelles dispositions pratiques mettre en place pour mettre fin à la culture de l'impunité au niveau du processus électoral ?</li> </ul>

## 2 – ORGANISATION DU PROCESSUS

### 2.1. Acteurs et structures

- **Constats majeurs**

- La multiplicité des structures en charge de l'organisation des élections ne favorise pas une gestion efficace et crédible du processus.
- La faible communication entre ces différentes structures entrave une gestion efficace du processus etc.

- **Propositions**

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La dotation en ressources humaines, compétentes et soucieuses du respect de l'éthique et de la déontologie au sein de la future structure unique, autonome de gestion du processus électoral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et soutenir les organisations de la société civile (OSC) les plus engagées dans l'organisation efficiente et efficace du processus électoral (accès au financement durable)</li> <li>▪ Adapter le calendrier des scrutins à la disponibilité des citoyens afin d'avoir un taux de participation élevé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelle articulation des rôles des différents acteurs en charge de l'organisation du processus électoral ?</li> <li>▪ Quel système de désengagement progressif des PTF pour l'organisation du processus électoral?</li> <li>▪ Comment faire un couplage des élections en vue de réduire les dépenses? (présidentielle, législative, communale) Quel scrutin? Quel découpage territorial? Quels mandats électifs?</li> <li>▪ Quelle spatialisation des compétences dans les politiques sectorielles?</li> <li>▪ Comment mettre les élus régionaux et généraux (gouverneurs) en mesure d'exercer leurs rôles et leurs pouvoirs?</li> <li>▪ Quelle modalité de révision de la carte électorale?</li> <li>▪ Faut-il élargir les jours de vote à une semaine pour que cela corresponde mieux avec les habitudes des populations pour une participation massive ?</li> <li>▪ Comment associer les citoyens et la société civile aux réflexions sur l'organisation du processus électoral et les modalités du vote ?</li> </ul>

#### 1.4. Méthodes et techniques

- **Constats majeurs**

- La variation des lois électorales et le manque d'application correcte des textes électoraux
- Le manque de communication et de diffusion de l'information entre les acteurs en charge de la conduite du processus électoral

- **Propositions**

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter le calendrier des scrutins à la disponibilité des citoyens afin d'avoir un taux de participation élevée.</li> <li>▪ Délivrer concomitamment les cartes d'électeurs et les cartes d'identité à partir des données du RAVEC (Recensement à Administration Vocation d'état Civil)</li> <li>▪ Garantir la professionnalisation des acteurs chargés d'organiser le processus électoral</li> <li>▪ Garantir l'application effective des lois par les autorités centrales, déconcentrées et décentralisées pour lutter contre la fraude et les détournements du processus électoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre un nouveau système d'identification des électeurs à travers des technologies biométriques pour contribuer à la lutte contre la fraude électorale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quel taux de participation choisir pour rendre crédible les élections (exemple le taux de 50% de participation) ?</li> <li>▪ Le système électoral en vigueur permet-il une grande implication de l'ensemble des acteurs ?</li> <li>▪ Peut-on rendre le vote obligatoire pour tous les citoyens inscrits sur les listes électorales ?</li> <li>▪ Comment tenir compte des autres formes de vote (le vote blanc, le vote nul, etc.) ?</li> <li>▪ Comment une structure unique permettra-t-elle de mutualiser les efforts ?</li> <li>▪ Quelle(s) conditionnalité(s) instaurer au moment de la création et au cours de la vie des partis politiques ?</li> <li>▪ Quelles méthodes coercitives utiliser à l'endroit des élus qui entravent les lois en vigueur en matière de reddition des comptes ?</li> <li>▪ Faut-il mettre en place un mode d'inscription volontaire sur les listes électorales pour appuyer les efforts de sensibilisation et d'informations des acteurs ?</li> <li>▪ Quelles dispositions mettre en place afin de lutter contre l'usage abusif des procurations lors des élections pour éviter les dérives ?</li> <li>▪ Comment instaurer une mise à jour régulière du fichier électoral ? Comment inciter les populations à déclarer les cas de décès, les naissances, les mutations professionnelles, etc. ?</li> <li>▪ Quelles mesures adéquates prendre pour l'application des dispositions constitutionnelles et juridiques afin de mettre fin à la culture de l'impunité ?</li> </ul>

### 3 – ANIMATION DU PROCESSUS ELECTORAL

#### 3.1. Les citoyens

- **Constats majeurs**

- Les organisations de la société civile, les partis politiques, etc. sont actifs et participent pleinement à la création et à l'animation du débat démocratique.
- La faible valorisation du rôle du citoyen dans la construction nationale

- **Propositions**

Actions concrètes	Expérimentation	Réflexion prospective
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer le contrôle citoyen et promouvoir la reddition des comptes de la gestion des affaires publiques</li> <li>▪ Rendre les textes accessibles dans un langage adapté avec des supports appropriés (conférences-débats, concertation, etc.)</li> <li>▪ Mutualiser les expériences (pratiques des acteurs) en vue de favoriser l'efficacité et l'efficience du processus électoral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer et animer des espaces de débats démocratiques et républicains au niveau local pour développer la culture politique des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment favoriser la participation dynamique des populations dans l'animation du débat démocratique au niveau local, régional et national ?</li> <li>▪ Comment capitaliser et mutualiser sur les expériences réussies pour améliorer le fonctionnement du processus électoral ?</li> <li>▪ Comment inciter les partis politiques à jouer leur rôle d'animation du débat politique ?</li> <li>▪ Quels rôles et responsabilités des autorités traditionnelles pour une meilleure implication dans le processus électoral ?</li> </ul>

#### 3.2. Les partis politiques

- **Constats majeurs**

- Le caractère folklorique des campagnes électorales détourne l'attention des citoyens des programmes des partis politiques et favorise la personnalisation du vote
- La non maîtrise de la mission d'animation de la vie politique par les partis politiques

- **Propositions**

Actions concrètes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les capacités de formation et d'encadrement des partis politiques dans le dispositif d'organisation du processus électoral</li> <li>▪ Animer des espaces d'échange démocratiques sur les enjeux et défis de la nation.</li> <li>▪ Promouvoir la formation et l'encadrement des militants.</li> <li>▪ Renforcer l'appui conseil-accompagnement et le suivi-évaluation des partis politiques</li> <li>▪ Proposer des programmes et des projets de société au moment des élections qui tiennent compte des aspirations des populations.</li> </ul>

#### 3.3. Les institutions (l'État, les collectivités)

- **Constats majeurs**

- La faible concertation entre les institutions et les autres structures en charge de la conduite du processus électoral
- La période pré électorale constitue pour le pouvoir législatif le moment de réactualiser ou de formuler des lois portant sur la réglementation électorale
- Un réel problème de communication autour des réformes des textes régissant le processus électoral
- L'Etat n'engage presque jamais des débats significatifs et instructifs sur les réformes institutionnelles et politiques ;

- **Propositions**

Actions concrètes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rendre les textes accessibles dans un langage adapté avec des supports appropriés (conférences-débats, concertation, etc.)</li><li>▪ Mutualiser les expériences (pratiques des acteurs) en vue de favoriser l'efficacité et l'efficience du processus électoral.</li></ul>

### 3.4. Les médias

- **Constats majeurs**

Le manque de professionnalisme (l'action mercantile de la part des hommes de médias, la faible capacité d'investigation sur les questions de fond...), ne permettent pas une communication efficace sur le processus électoral.

- **Propositions**

Actions concrètes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Informer, former les citoyens (notamment les jeunes et les femmes), dans les langues nationales, afin de leur faciliter la compréhension des enjeux du processus électoral pour une participation éclairée</li><li>▪ Inciter les médias à jouer leur rôle de manière professionnelle pour l'amélioration du processus électoral (information, interpellation, dénonciation, animation de débats)</li><li>▪ Instauration de temps de débats politiques en vue de renforcer la culture politique des citoyens et d'inciter les partis politiques à formuler des projets de société en conformité avec les aspirations des populations</li><li>▪ Respect du code de l'éthique et de la déontologie pour diminuer les dérives.</li></ul>

### 3.5. Les organisations de la société civile (OSC)

- **Constats majeurs**

- L'insuffisance des moyens accordés aux associations pour la mobilisation des citoyens, ne permet pas la pérennisation de leurs actions.
- Le faible impact des dispositifs de mobilisation et d'observation des élections.

- **Propositions**

Actions concrètes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mettre en place au sein des OSC des mécanismes pour assurer la pérennité de leurs actions de sensibilisation, d'appui conseil, d'accompagnement et de suivi évaluation.</li><li>▪ Assurer l'animation continue des débats démocratiques et républicains en dehors des périodes électorales</li><li>▪ Développer la prise de conscience chez les citoyens face à l'incitation au vote en nature et/ou en argent, etc.</li><li>▪ Remédier à l'opacité du processus électoral par le développement du contrôle citoyen sur la gestion des affaires publiques aux différentes échelles de gouvernance.</li></ul>

# Cibles, supports et stratégies de diffusion

Cibles	Supports	Stratégies de diffusion
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les citoyens et leaders d'opinion</li><li>▪ Les partis politiques,</li><li>▪ Les autorités traditionnelles et religieuses</li><li>▪ Les élus</li><li>▪ Les organisations de la société civile</li><li>▪ Les universitaires</li><li>▪ Les partenaires techniques financiers</li><li>▪ Les cadres de concertation œuvrant dans le domaine de la gouvernance qui existent déjà</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conférences, forums,</li><li>▪ Ateliers de formation</li><li>▪ Coaching des leaders</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Presse écrite</li><li>▪ Radios de proximité</li><li>▪ Sketchs</li><li>▪ Théâtre</li><li>▪ Communicateurs traditionnels</li><li>▪ Aller à la rencontre des acteurs et organisations en charge d'externaliser les propositions</li><li>▪ Diversifier les messages en fonction des acteurs (Ex : formuler des messages différents pour les universitaires, les religieux, etc.)</li><li>▪ Elaborer un calendrier d'action pour l'exécution des propositions</li><li>▪ Echange des expériences avec d'autres structures hors du Mali</li><li>▪ Diversifier les stratégies de diffusion en fonction des localités</li><li>▪ Portage et opérationnalisation par les membres permanents</li></ul>

## Perspectives

En vue d'approfondir la réflexion, plusieurs propositions sorties lors de la séance peuvent faire l'objet de recherche par des universitaires.

Le Forum peut favoriser l'émergence d'un cadre d'échange réunissant l'ensemble des acteurs institutionnels, de la société civile, des médias, etc. afin de mutualiser leurs expériences et aussi de se saisir des propositions issues de la séance 3.

D'ores et déjà il paraît opportun de contribuer au renforcement des connaissances des citoyens à la maîtrise des défis et enjeux liés au processus électoral.